

Dix-neuf sites pilotes pour concrétiser l'union de Cap-emploi et Pôle-emploi

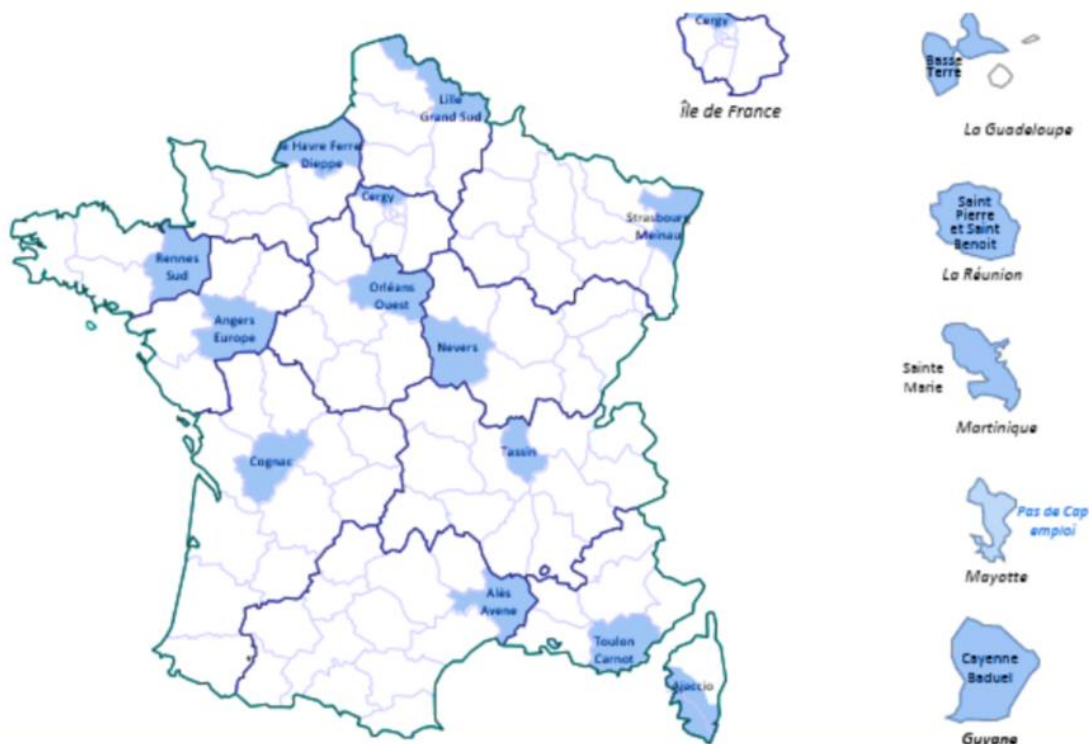
Le 09/07/20

L'intégration des Cap emploi au sein de Pôle emploi se concrétise. Sur la base d'un socle conventionnel prévu pour signature "fin juillet", 19 sites pilotes testeront une offre de service intégrée commune avant un déploiement national en avril 2021.

Après avoir entamé l'année sur son projet de fusion avec Pôle emploi et passé plusieurs mois en gestion de crise Covid-19, le réseau des Cap emploi fait le point. À l'occasion d'une conférence de presse du 8 juillet, le Conseil national handicap et emploi des organismes de placements spécialisés (Cheops) évoque le déploiement de ce nouveau modèle, réalisé en coulisses, en pleine période de confinement.

Validé en juillet 2019, le scénario d'un rapprochement des deux services publics de l'emploi entend proposer un lieu unique d'accompagnement et ainsi assurer une "*coordination opérationnelle renforcée*" au service "*du lien entre les personnes en situation de handicap et les secteurs publics et privés*". Deuxième axe de la rénovation de l'offre de services relative au soutien à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées, le rapprochement devait entamer son déploiement sur le premier semestre 2020.

Malgré la crise liée au Covid-19 et le confinement, le projet a pu avancer. Dix-neuf sites pilotes ont été identifiés sur chacune des régions et territoires d'outre-mer disposant d'un Cap emploi* (voir la cartographie). Objectif : construire cette nouvelle approche de l'accompagnement vers l'emploi articulée autour d'une "*offre de service intégrée commune*", a souligné Marlène Cappelle, déléguée générale de Cheops.



Dix-neuf sites pilotes ont été identifiés sur dix-sept régions et territoires d'outre-mer. (Cheops)

Du diagnostic à l'orientation en guichet unique

Cette "*logique de partenariat*" plébiscitée par Jean-Pierre Benazet, président de Cheops, devrait ainsi permettre un accueil de la personne en situation de handicap dans un lieu unique — Pôle emploi — où elle pourra bénéficier d'un diagnostic avant une orientation vers un interlocuteur Pôle emploi ou Cap emploi. En cas de besoin, des ateliers spécifiques et des accompagnements pourront être dispensés par le conseiller Cap emploi. Sur chaque site, un binôme de chefs de projets thématiques Cap emploi et Pôle emploi travailleront ainsi "*en miroir*" pour "*remettre à plat les interventions*".

Ce schéma, inspiré d'un "*mix*" entre le dispositif Sarrah (pour service d'animation du réseau renforcement accompagnement handicap) et l'expérimentation inclusion du Rhône, devrait se traduire par la signature "*fin juillet*" d'un protocole d'engagement entre la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph), le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Cheops et Pôle emploi. Et Marlène Cappelle de signaler ne pas y voir un cadre figé mais un dispositif à faire évoluer en veillant à "*ne pas dénaturer la proximité territoriale*" dans "*une vraie relation de partenariat et de coconstruction*". Une extension du socle commun à l'ensemble des sites pilotes est prévue jusqu'en fin d'année avant une extension sur deux cents sites entre janvier et avril 2021 et une généralisation à l'ensemble des sites Pôle emploi à compter d'avril 2021.

Cap emploi : quel bilan et quel accompagnement de crise ?

En 2019, les 98 Cap emploi et ses 2 200 salariés ont accompagné plus de 225 000 personnes et plus de 160 000 employeurs ont fait appel aux services de Cap emploi, parmi lesquels 15 500 employeurs publics. Le nombre de mises en situation en milieu professionnel a augmenté de +13,3% par rapport à 2018.

84 700 placements ont été réalisés, dont 20% dans le public, pour un total de 15 248 CDI, chiffre en légère baisse (16 073 en 2018), et 3 512 contrats d'apprentissage (+14%). 5 038 placements en entreprises adaptées ont également été réalisés après orientation Cap emploi. À noter, qu'il s'agit d'actions du maintien dans l'emploi ou d'insertion professionnelle, la santé humaine et l'action sociale figure parmi les principaux secteurs d'activités concernés.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, les équipes ont également réalisé des accompagnements à distance. 68 000 personnes ont ainsi bénéficié de contacts à distance. 1 400 offres d'emploi ont été recueillies pendant le confinement et 1 367 contrats ont été signés. Cheops attend néanmoins un impact postcrise, notamment sur le secteur de l'intérim. Et de signaler travailler à renforcer l'accompagnement et l'aménagement du travail sur le second semestre 2020.

- ** Ont été identifiés comme sites pilotes : Lille Grand-Sud (Nord), Le Havre Ferrer (Seine-Maritime), Dieppe (Seine-Maritime), Cergy (Val-d'Oise), Rennes Sud (Île-et-Vilaine), Angers Europe (Maine-et-Loire), Cognac (Charente), Orléans Ouest (Loiret), Nevers (Nièvre), Tassin (Rhône), Alès Avene (Gard), Toulon Carnot (Var), Ajaccio (Corse-du-Sud), Strasbourg Meinau (Bas-Rhin), Basse-Terre (Guadeloupe), Saint-Pierre (La Réunion), Saint-Benoit (La Réunion), Sainte-Marie (Martinique) et Cayenne Baduel (Guyane).*